maintenir & à cultiver l'amitié & la bonne correspondance avec la Grande Bretagne; & cette mesure est devenue d'autant plus nécessaire, que les émissaires & partisans de la France dans ce païs ne se montrent pas peu actiss, en tâchant d'insinuer, surtout dans l'esprit des habitans de la Cité, & pour des vues qui sautent aux yeux, qu'une rupture avec l'Espagne, en conjonction

avec la France, est prochaine.

Quoique, dans le cours de cette instruction à votre Excellence, je n'aye pu, ayant sous les yeux un Mémoire aussi insolent, de la part de la France, que raisonner sur la supposition que, toute artificieuse qu'est cette Cour, elle n'auroit jamais ofé commettre de cette manière le nom de sa Majesté Catholique, si elle n'y eut pas été autorisée, je ne dois cependant point céler à votre Excellence, qu'on pense ici, qu'il est possible que la Cour de France, sans être tout-à-sait destituée d'autorité, pourroit bien, par un effet de ses artifices usités dans les négociations, s'être permis de grandes exagérations sur ce sujet; & que si, en commençant vos remontrances sur cette affaire, vous découvrez dans M. Wall quelque disposition à desavouer, par des explications, l'autorisation de l'Espagne à l'égard de cette démarche offensante de la France, & à en venir à des déclarations catégoriques & fatiffaisantes, rélativement aux intentions finales de l'Espagne, votre Excellence pourra se prêter, avec la facilité & l'addresse, qui vous sont ordinaires, à une circonstance si fort à souhaiter. Vous ouvrirez ainsi à la Cour de Madrid une retraite aussi honnête qu'il sera possible, en cas que le Ministre Espagnol vous donne lieu de présumer, que